



**UNE VOIRIE POUR TOUS**

Rues et espaces publics À VIVRE

## **Mobilités en territoires peu denses**

**Quelle place pour le vélo ?**

**Quels aménagements ?**

---

# Les territoires peu denses

---

- Plus des 3/4 de la population habitent en milieu urbain (territoire où le bâti est continu, au moins 2 000 hab.)
- 95 % de la population vit dans un territoire sous influence des villes (aire urbaine)

...mais...

- Les 33 000 communes les moins denses (densité < 64 h/km<sup>2</sup>) rassemblent 1/3 de la population
- Sur ces communes, la part modale de la voiture représente près de 85 %, celle des TC 3,7 %, et celle du vélo 1,3 %  
(INSEE 2015, déplacements domicile-travail)

# Les freins au développement du vélo

---

→ Le climat

→ Le manque d'aménagements cyclables

→ Le sentiment d'insécurité

→ Le vol de vélos

→ Pénibilité & distances

→ Le relief

# Les freins au développement du vélo

---

- Le climat → équipement adapté
- Le manque d'aménagements cyclables → aménagements
- Le sentiment d'insécurité
- Le vol de vélos → stationnement près des pôles générateurs de déplacements
- Pénibilité & distances → VAE, intermodalité...
- Le relief

# Les freins au développement du vélo

---

- Le climat → équipement adapté & pédagogie
  - Le manque d'aménagements cyclables
  - Le sentiment d'insécurité
  - Le vol de vélos
  - Pénibilité & distances
  - Le relief
- aménagements & pédagogie
- stationnement près des pôles générateurs de déplacements & pédagogie
- VAE, intermodalité... & pédagogie

# Quelques chiffres

	<b>Charente sans ville d'Angoulême</b>	<b>Angoulême</b>	<b>Charente</b>	<b>France</b>
<b>Voiture</b>	85,7 %	69,2 %	83,9 %	70,2 %
<b>Transports collectifs</b>	2,1 %	9,9 %	3,0 %	15,0 %
<b>Marche</b>	10,2 %	18,0 %	11,0 %	10,9 %
<b>Vélo</b>	1,2 %	1,8 %	1,3 %	2,2 %
<b>Deux-roues motorisés</b>	0,8 %	1,1 %	0,8 %	1,7 %

---

## 09 h 00      **Accueil café**

---

- 09 h 30      Introduction  
*Catia Rennesson* et *Driss Samri* - Cerema
- 09 h 45      Les mobilités en milieu rural : quel contexte aujourd'hui ? Quelle place pour le vélo ?  
*Frédéric Lescommères* - Cerema
- 10 h 15      La Loi d'Orientation sur les Mobilités. Quelles avancées législatives et réglementaires ?  
*Thomas Jouannot* - Cerema
- 11 h 00      La boîte à outils des aménagements cyclables  
*Jérôme Matheus* - Cerema
- 11 h 30      Développement de la politique cyclable dans les territoires périurbains et interurbains ?  
*Agathe Daudibon* - Vélo & Territoires  
*Stéphane Bauchaud* - Conseil Départemental de la Charente

---

## 12 h 15      **Déjeuner** sur place

---

- 13 h 45 La politique cyclable de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême : Présentation du schéma cyclable de l'agglomération  
Quelles actions en faveur des continuités cyclables centre-ville et milieu rural ?  
**Céline Ribeyre** - Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 14 h 30 La piste cyclable reliant Mornac à Souffrignac (EV3-V92)  
une liaison cyclable intercommunale en faveur du vélo loisirs mais également valorisée par les trajets du quotidien (travail, études, services...)  
**Patrick Borie** - Maire de la Commune de Marthon  
**Stéphane Bauchaud** - Conseil Départemental de la Charente
- 15 h 00 Rupture des discontinuités cyclables et création d'un ouvrage d'art  
Quelles contraintes ? Quelles solutions ?  
**Nicolas Bourdet** - Conseil Départemental de la Charente
- 15 h 45 Retour sur l'évaluation de la CVCB réalisée sur la Flow Velo (V92)  
entre Saintes et Les Gonds  
**Pierrick Regnault** - Conseil Départemental de la Charente-Maritime  
**Pierre Ouallet** - Cerema

---

## 16 H 30 Bilan et clôture de la journée (10 min)

---



---

## Pôle Mobilités Actives - Cerema Sud-Ouest

Carine FLAHAUT - Correspondante piéton, chargée d'études en déplacements actifs  
05 56 70 64 61 [carine.flahaut@cerema.fr](mailto:carine.flahaut@cerema.fr)

Jérôme MATHEUS - Correspondant vélo, chargé d'études en déplacements actifs  
05 56 70 66 22 [jerome.matheus@cerema.fr](mailto:jerome.matheus@cerema.fr)

Pierre OUALLET - Chargé de mission en déplacements actifs  
05 56 70 64 71 [pierre.ouallet@cerema.fr](mailto:pierre.ouallet@cerema.fr)



**Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement - [WWW.cerema.fr](http://WWW.cerema.fr)**

Direction territoriale Sud-Ouest - rue Pierre Ramond - CS 33166 Saint-Médard-en-Jalles cedex - tél. +33(0)5 56 70 66 33

Département Laboratoire de Bordeaux - 24 rue Carton - CS41635 - 33073 Bordeaux Cedex - tél. +33(0)5 56 70 67 48

Délégation Aménagement Laboratoire Expertise Transports de Toulouse (DALETT) - 1 avenue du Colonel Roche - 31400 Toulouse - tél. +33(0)5 62 25 97 97

Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterand - CS 92803 - F-69674 Bron cedex - tél. +33(0)4 72 14 30 30